

Problématique des locaux dans les ateliers

Thierry de Change de Chaîne à Lyon : Association créée en 2013, squat puis location d'un garage (10m²) pendant 2 ans, embauche d'un salarié pour faire du lobbying (entre autre!), finalement obtention d'un local d'environ 110m² dans la gare de Vaise en 2017 avec une convention d'occupation précaire de 10 ans. Les locaux appartiennent au SYTRAL (transport en commun Lyonnais). Obtention via l'appui du Grand Lyon après moult rencontres.

Christelle FAMY: technicienne de la métropole du Grand Lyon à la voirie et mobilités (sauf infrastructures).

Suites aux Rencontres de l'Heureux Cyclage à Lyon, sensibilisation au besoin d'accès à des locaux pour les ateliers. Le Grand Lyon a fait visiter à l'association 5 ou 6 locaux potentiels leur appartenant et identifiés par Change de chaîne comme pouvant être utilisés comme atelier vélo. A chaque fois des problèmes d'insalubrité, de sécurité ou de projet de destruction empêchaient l'aboutissement de nos démarches.

Finalement Change de Chaîne a repéré le local appartenant au SYTRAL qui a d'abord dit non puis, grâce à l'appui du Grand Lyon, a fini par dire oui.

Recommandations : Faites vous connaître auprès des élu·es, mais aussi des technicien·nes, faites des événements publics officiels pour vous faire (re)connaître du grand public et des élu-e-s, faites parler de vous dans la presse.

Faites vous inscrire dans le « plan vélo » de votre ville comme acteur officiel, une fois que les élu-e-s ont identifié officiellement les ateliers vélos, les technicien-ne-s doivent alors travailler avec eux.

Remarque de Change de chaîne : sans trésorerie le projet d'installation dans la Gare de Vaise n'aurait pas pu se faire, Change de Chaîne a dû investir dans les travaux de mise aux normes du local environ 30000€. Financé par nos économies des années précédentes et par une subvention ADEME (sous forme de remboursement de factures, donc avance de tréso indispensable) et 5000€ du Grand Lyon versés presque un an après la fin de travaux... les institutions payent toujours (lorsqu'elles s'y sont engagées) mais longtemps après.

Pour trouver des locaux potentiels, faites des tours à vélo dans les rues de votre ville repérez les locaux inoccupés et potentiellement compatibles avec l'activité de votre atelier, faites des recherches sur le cadastre pour identifier les propriétaires, et contactez les ! (particuliers, métropole, ville...).

Ne vous découragez pas, et faites ça en équipe, parlez-en à vos bénévoles et adhérent-e-s, famille, ami-e-s, arrière grand oncle par alliance, toute la ville doit savoir que vous cherchez des locaux.

Questions:

- Quelle est l'enveloppe globale pour les mobilités actives à Lyon ?
A Lyon, il y a une enveloppe de 60M pour les mobilités actives.

- Quel budget pour la mise à disposition de local ?

Rien. Mais au moment de l'installation 5000€ d'aide pour les travaux d'aménagement du local et des négociations pour un loyer très faible (presque symbolique) de 90centimes d'euros du m². Pas possibilité de faire gratuit, pour des raisons de « frais de dossier ».

Il y a un effet de reconduction tacite d'avantages obtenus par un atelier qui se répercute sur les autres. Si un atelier a obtenu un loyer préférentiel, le Grand Lyon fera pareil pour les autres. Le premier atelier de Lyon à en avoir profité est le Chat perché (qui avait négocié et obtenu un loyer de 1e/m²/mois) ce qui a servi de modèle pour Change de chaîne.

De la même manière, Change de chaîne a obtenu une aide de 5000 euros pour les travaux d'aménagement de son local, et tous les autres ateliers qui en feront la demande les auront aussi, a priori. D'où l'importance d'une CLAVette qui se partage des informations et des contacts auprès des collectivités.

- Est ce que SYTRAL est content?

Ça a été difficile de les toucher au départ mais ils sont fiers finalement. L'atelier Change de chaîne apporte une plus-value sociale évidente à la Gare de Vaise qui est un lieu assez désolé socialement et que notre activité redynamise et rend vivant.